pays de blain .com

Blain • Bouvron • La Chevallerais • Le Gâvre

Le magazine de la Communauté de Communes de la Région de Blain

n°14 ■ Août 2019

p.5

Tourisme : une dynamique territoriale

ZOOM SUR

p. 4

Ouverture d'une Zone d'Activités au Gâvre

ACTUALITES

p. 9

À la rencontre du multi-accueil Pomme de Reinette

PAROLES CITOYENNES

p. 11

Attractivité du territoire : le Conseil de Développement émet son avis

Pays de Blain
la nature nous réussit

INFOS PRATIQUES

Les horaires à retenir

Pays de Blain
Tél. : 02 40 79 09 92
accueil@cc-regionblain.fr
1, avenue de la Gare – BP 29
44130 Blain
Lun., mardi, jeu. : 8h45 - 12h et 13h30 - 17h
Mer. : 8h45 - 12h
Ven. 8h45 - 12h et 13h30 - 16h

Centre aquatique Canal Forêt
Tél. : 02 28 05 39 01
accueil@piscine-canal-foret.com
10, boulevard de Bretagne
44130 Blain
www.piscine-canal-foret.com

Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation
Tél. : 02 40 79 99 01
service.emploi@cc-regionblain.fr
7 rue Victor Schœlcher - BP 29
44130 Blain
Du lun. au jeu. : 8h30 - 12h et 14h - 17h
Ven. : 8h30 - 12h

Transports scolaires
Tél. : 02 40 79 16 51
29 route du Château d'Eau - BP 29
44130 Blain
Du lun. au ven. : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h

ALÉOP !
Transports à la demande
Tél. : 02 40 51 87 92
Lun. au vend. : 13h30 - 16h30

Service Déchets/ Redevance Incitative
Bureau des 3 Rivières - BP 29
26 avenue Sortais
44130 Blain
Tél. : 09 70 72 79 32
Du lun. au ven. : 9h - 12h et 14h - 17h30

Déchèterie intercommunale de Blain
Rue Thomas Edisson
ZAC Les Bluchets - 44130 Blain
Lun., mer., jeu. et ven. : 14h - 18h
Sam. : 9h - 12h et 14h - 18h

Déchèterie intercommunale de Bouvron
Lieu-dit La Gare
Route de Guenrouët - 44130 Bouvron
Mar. et sam. : 9h - 12h et 14h - 18h

Relais Petite Enfance (RPE)
1 allée Nominoë - BP 29
44130 Blain
Tél. : 02 40 79 02 81
Lun. et ven. : 9h15 - 12h
Mar. et jeudi : 9h15 - 12h et 14h - 17h
Mer. : 9h15 - 12h (sur RDV)

CLIC
Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation - BP 29
7 rue Victor Schœlcher
44130 Blain
Tél. : 02 28 02 25 45
Mar. : 9h – 12h
Sur RDV

SOMMAIRE

EDITO ..... p. 3

ZOOM SUR ..... p. 4

- Ouverture de la zone d'activités de la Noë Grée au Gâvre
- Nouveau : un service de proximité à la création d'entreprises

DOSSIER ..... p. 5

- **Tourisme : une dynamique territoriale**

ÇA SE PASSE ICI ..... p. 8

- Le Pays de Blain sélectionné pour développer l'usage du vélo
- Les RDV de l'Erdre font escale à Blain et Le Gâvre
- Un quai de transfert sur le Parc d'Activités du Bel-Air à Bouvron
- Rencontre avec Pomme de Reinette

BRÈVES ..... p. 10

- Forum des acteurs culturels
- Sortie au jardin de Brocéliande
- Réunions d'informations et soirées thématiques
- Des ateliers informatiques à la MEEF
- Des prêts d'honneur à la hausse chez ILAN
- RPE : le retour des ateliers piscine

PAROLES CITOYENNES .... p. 11

- Le Conseil de Développement donne son avis sur l'attractivité du territoire
- La démocratie participative s'organise en Loire-Atlantique
- Un été rythmé avec Tempo

AGENDA ..... p. 12

Magazine d'informations communautaires du Pays de Blain • Août 2019

Siège de la communauté de communes :
1, avenue de la Gare -BP29 - 44130 BLAIN
Tél. : 02 40 79 09 92 - Fax : 02 40 79 96 71
Courriel : accueil@cc-regionblain.fr
www.pays-de-blain.com

Directeur de publication : *Gérard DRÉNO*
Comité de rédaction : *Commission Culture Tourisme - Communication*
Mise en page : *Pays de Blain*

Impression : *Kalydea*
Crédits photos :
Service communication du Pays de Blain
Tirage : *8 000 exemplaires*

Edito du Président

Gérard DRÉNO
Président du Pays de Blain

En cette période estivale qui voit passer un grand nombre de vacanciers sur notre territoire, il est bon de rappeler **nos atouts dans le domaine touristique**.

Si la forêt du Gâvre reste le site le plus connu du Pays de Blain, notre Communauté de Communes possède des patrimoines de plus en plus recherchés par les voyageurs.

Le premier est sans nul doute **le patrimoine historique**, il suffit de voir l'engouement croissant pour les animations médiévales de Blain et les visites du château pour mesurer le poids de l'histoire sur notre territoire. Les visiteurs n'en n'oublient pas l'histoire plus récente de la guerre 39-45 et se renseigne sur la poche de Saint- Nazaire et particulièrement sur la vie des empochés entre l'été 44 et le 11 mai 1945.

Le deuxième patrimoine est celui **des fêtes locales**. En été, elles sont très courues sur notre intercommunalité. La plus ancienne est évidemment la Saint-Laurent de Blain qui fête cette année son 144 ème anniversaire. Elle draine des touristes de tout horizon mais aussi des résidents d'autres territoires. Les fêtes du Pain et des Battages de Saint-Émilien de Blain et de La Chevallerais attirent elles aussi des milliers de personnes venant de contrées éloignées.

Comme je le disais en introduction, nous avons aussi **un patrimoine paysager** et celui-ci ne s'arrête pas à la forêt du Gâvre. Le bocage adapté à notre agriculture laitière, le canal de Nantes à Brest, les nombreuses rivières à découvrir font de notre Pays de Blain un territoire qui trouve sa place dans l'exceptionnelle diversité des paysages français.

> *En cette période estivale, il est bon de rappeler nos atouts dans le domaine touristique.*

Je ne peux terminer mes propos sans parler **des habitants** qui constituent eux-mêmes un atout reconnu pour leur qualité d'accueil, car si notre offre d'hébergements diversifiés est parfois considéré comme une faiblesse du Pays de Blain, le retour de satisfaction en terme d'accueil est souvent très positif.

Dans ce magazine, vous découvrirez **les actions du Pays de Blain pour développer notre économie touristique**: étude conjointe entre le Département, la commune et la Communauté de Communes pour le réaménagement du port de Blain, montée en puissance du Pays touristique, création des liaisons cyclables...

Bonne lecture et bel été à tous.■

ARRÊT SUR IMAGE

Fin juin, des entrepreneurs du Pays de Blain étaient réunis à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation à Blain autour d'un petit déjeuner pour parler aide à la création d'entreprises, achats groupés, mutualisation et finacements de projets.

Toute l'actualité sur **@paysdeblain**

ZOOM SUR

Ouverture de la zone d'activités «la Noë Grée» au Gâvre

Le 4 juillet dernier, la Communauté de Communes a inauguré son 5ème parc d'activités économiques implanté sur le territoire. Située sur la commune du Gâvre, le long de la route de Blain (RD 42), la zone de la Noë Grée est destinée a accueillir des entreprises de service, d'artisanat, commerces de gros et industries sur une superficie de 3,7 hectares.

La plaque Olivier Lafoux, dernier sabotier gâvrais, dévoilée par les élus en présence de la famille.

Un site adapté aux besoins des entreprises

« Avec l'ouverture de ce nouveau parc, le Pays de Blain dispose désormais d'une offre foncière adaptée qui répond aux besoins des entreprises du Gâvre » annonce Gérard Dréno, Président de l'intercommunalité.

En effet les parcs d'activités de proximité, dont le parc de la Noë Grée, sont complémentaires aux parcs d'activités d'envergure plus importants, dits *« d'intérêts majeurs »*, destinés à accueillir des entreprises extérieures et ayant besoin de surfaces foncières plus importantes.

Aujourd'hui, la Communauté de Communes continue à anticiper les développements futurs en matière de foncier économique telle que la création d'un nouveau parc d'activités à Blain, la Noë Rimbert ou le lancement d'études pour l'extension du Parc d'Activités du Bel Air à Bouvron.

Un parc d'activités d'une superficie de 3,7 ha

Les études d'aménagement du Parc d'Activités de la Noë Grée ont été relancées en 2014 et se sont étalées sur 3 ans. Le projet initial a dû être redimensionné afin de répondre aux exigences de la réglementation environnementale, notamment l'observation du principe suivant « Éviter, réduire, compenser » en ce qui concerne les zones humides.

À terme, le projet prévoit l'aménagement de 3,7 ha et disposera d'une surface de 2,8ha cessibles. Il a été décomposé en deux tranches de travaux. La première, qui a été inaugurée le 4 juillet, dispose de 5 300 m² cessibles.

La moitié du cessible de cette première tranche a été vendue aux entreprises Arbre Services 44 (arboriste grimpeur) et à la SARL Briand (peintre). La seconde tranche, dont les travaux démarreront en septembre, offrira 22 500 m² cessibles supplémentaires.

Le coût d'aménagement de cette tranche s'élève à 430 000€, financée à plus de 50% par la Région Pays de la Loire dans le cadre des contrats de territoire et à près de 25% par l'Etat dans le cadre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux). Les travaux ont été réalisés par les sociétés PIGEON TP et Mouchet Paysages, sous la maîtrise d'œuvre d'un groupement composé d'ADAUC Urbanisme et Architecture, A2i infra et Eau Méga Environnement. ■

Un service de proximité à la création d'entreprises

Le 26 juin, la Boutique de Gestion (BGE) Atlantique Vendée et le Pays de Blain ont officiellement signé une convention de partenariat pour la mise en place d'un service de proximité à la création d'entreprise.

« Notre volonté étant d'être davantage performant en terme d'accueil offert aux entreprises mais aussi de mobiliser nos propres forces sur d'autres actions en cours, il nous a semblé naturel de faire appel à la BGE Atlantique Vendée» explique Gérard Dréno.

Laurent D'Hauteserre, Directeur Général de la BGE Atlantique Vendée ajoute *« Colette Marghieri, qui assure désormais des permanences à la MEEF, accompagne les porteurs de projets dans leurs démarches le tout sans jugement et en créant un vrai lien de proximité ».*

Au cours d'un premier entretien individuel gratuit et d'une heure, elle étudiera avec le porteur de projet la manière dont *« il est possible de faire germer son idée jusqu'au chiffrage du projet »* explique t-elle. Située à la MEEF, *« cette permanence est un service supplémentaire rendu au public »* conclut Hélène Dufy, Responsable du pôle économie, emploi et formation du Pays de Blain.

23

créateurs d'entreprises du territoire ont déjà été accompagnés par le Pays de Blain et la BGE depuis 2019.

Si vous aussi vous avez une idée ou un projet d'entreprenariat, contactez Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation au 02 40 79 99 01 ■

Tourisme : développer et promouvoir les «loisirs nature»

Depuis 2012, le Pays de Blain s'engage dans la structuration de l'offre touristique de et sa promotion.

Son rôle s'est progressivement renforcé dans ce domaine. La collectivité entend mettre en avant ses atouts au profit de la qualité de vie et du développement économique.

Aujourd'hui, le champs d'intervention de l'intercommunalité recouvre principalement trois domaines :

- L'accueil, la promotion et la coordination des prestataires qui sont en cours de professionnalisation grâce à la création de l'office de tourisme Erdre Canal Forêt sous forme d'un EPIC depuis Janvier 2018 ;
- La création, le balisage, la signalétique et la promotion des sentiers de randonnées, réaménagés et balisés en 2016 ;
- La création et la promotion des liaisons cyclables structurantes, dont les voies vertes Blain – Le Gâvre et Blain – Bouvron, qui ont vu le jour en 2018 et 2019.

Tourisme : développer et promouvoir les loisirs nature

Les liaisons cyclables entrent en piste

En 2018, le Pays de Blain a aménagé un tronçon de l'ancienne voie ferrée Montoir de Bretagne – Châteaubriant, pour en faire une voie verte et permettre les déplacements doux en toute sécurité entre Blain et Le Gâvre.

Cette année, l'aménagement de la voie ferrée a été poursuivie jusqu'à Bouvron afin de relier l'ensemble des communes à Blain par un réseau de 30 km de liaisons douces en site propre, (le Canal de Nantes – Brest permettant d'ores et déjà de relier Saint Omer de Blain à La Chevallerais).

Les élus du Pays de Blain ont souhaité, dans le cadre de la démarche Eau et Paysages du Pôle métropolitain, réaliser des liaisons cyclables. Cette démarche visait à mettre en œuvre des projets d'aménagement emblématique sur les territoires membres en lien avec le grand paysage et notamment l'eau.

Les liaisons cyclables permettent de relier les points d'intérêts majeurs et seront jalonnées par des panneaux informatifs sur le territoire détaillants son patrimoine environnemental et historique : ruisseaux, histoire du canal, traitement de l'eau, forêt, sentiers de randonnée...

Ce maillage cyclable structurant permet de relier la quasi-totalité des sentiers de randonnée. Il existe, sur La Chevallerais, Le Gâvre, Blain et Bouvron, 15 circuits inscrits au PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée) dont un sentier de grande randonnée de Pays entre Redon et le Pays de Blain (GRP des 3 rivières). Ils représentent plus de 150 km de sentiers réaménagés et balisés pour celles et ceux qui souhaitent aller à la (re)découverte du territoire.

75

C'est le nombre de km de sentiers rebalisés chaque année sur le territoire par l'association «Blain Chemin Faisant « dans le cadre d'une convention passée entre le Pays de Blain et le Comité Départemental de la Randonnée pédestre.

Merci à eux !

Retrouvez l'interview de l'association sur www.pays-de-blain.com

Une idée de sortie ?

Depuis Blain, prenez la liaison cyclable au niveau du Parc d'Activités des Blûchets pour rejoindre la Forêt du Gâvre en Vélo.

Vous pourrez vous détendre sur l'espace de loisirs de l'étang ou emprunter l'un des deux sentiers de randonnée qui partent en forêt du Gâvre (La Chapelle de la Magdeleine ou Le Chêne de la messe).

Vous pourrez également vous diriger jusqu'au sentier des Châtelons pour découvrir le verger conservatoire et le nouveau sentier d'interprétation créé récemment par l'ONF et dont vous aurez préalablement téléchargé l'application.

Tous les détails de cette balade sur www.onf.fr ■

En «Roue Libre» sur la liaison cyclable Blain-Bouvron

Adeptes de la bicyclette, trottinette, skate-board, rollers et autres engins à roulettes non motorisés, «Roue Libre» est fait pour vous !

Samedi 21 septembre, la Communauté de Communes vous donne rendez-vous pour la deuxième édition de l'événement «Roue Libre».

Cette année, le départ se fera de Bouvron, depuis le parc de la Minoterie, pour inaugurer le tronçon Bouvron-Blain.

Au programme

Lancement de l'événement en musique avec les Brother Kawa, balade libre de 9km pour (re)découvrir en famille, entre amis ou entre voisins le tracé de l'ancienne voie ferrée et rejoindre Blain.

A l'arrivée, vous découvrirez un Village vélo dédié à la petite reine. Des animations et surprises artistiques vous y attendront. Vous pourrez tester les vélos électriques et les rosalies mis à votre disposition et bénéficier de conseils pour réparer votre vélo.

Pas de vélo avec vous ? Vous souhaitez en louer un ? Votre vélo a besoin d'être remis à neuf ?

Contactez le Pays de Blain qui vous mettra en relation avec des loueurs et réparateurs de vélos présents lors de l'évènement.

Retrouvez les Brother Kawa le 21 septembre.

PRATIQUE

Samedi 21 septembre - événement gratuit

9h30/ Accueil café dans chaque commune (Boulodrome à Blain, Halte Nautique à La Chevallerais, Parc de la Minoterie à Bouvron, Etang du Gâvre)

10h/ Ouverture du Village vélo (Boulodrome à Blain)
10h15/ Départ de La Chevallerais vers le Boulodrome à Blain
10h30/ Départ du Gâvre vers le Boulodrome de Blain

10h/ Départ du Parc de la Minoterie à Bouvron en direction de Blain coupé de ruban en musique en compagnie des Brother Kawa
11h/ Arrivée au Boulodrome de Blain, set musical et découverte du Village vélo. Restauration possible sur place.

Rens. au 02 40 79 99 01 ou sur www.pays-de-blain.com

Nicolas Oudaert
Vice-Président en charge de la Culture, du Tourisme et de la Communication

3 questions à Nicolas Oudaert

Pourquoi le Pays de Blain s'est-il engagé dans l'aménagement de pistes cyclables ?

Le projet est né d'une volonté des élus de relier les communes entre elles par des liaisons cyclables sécurisées afin de développer l'usage du vélo tout en valorisant le paysage local.

Pour permettre à tous, quelque soit l'âge, de se déplacer facilement d'une commune à une autre, nous avons opté pour des voies de 3 mètres de large en enrobé. Le caractère roulant du revêtement offre une diversité des usages en matière de mobilité douce (vélo, roller, trottinette...) et favorise son utilisation au quotidien. Cela permet également une meilleure accessibilité pour les personnes à mobilité réduite et une cohabitation avec l'usage agricole préexistant.

Quel rôle a joué l'intercommunalité dans la création de l'Office de tourisme Erdre Canal Forêt dernièrement né ?

C'est à l'issue d'un travail partenarial de longue haleine relancé en 2013 que l'Etablissement Public Industriel et Commercial (EPIC) Erdre Canal Forêt a vu le jour. Il regroupe les Communautés de Communes d'Erdre et Gesvres, de Nozay et de la Région de Blain.

La taille de cette destination a rendu possible l'établissement de la taxe de séjour et nous a donné les moyens d'entamer la professionnalisation des missions d'accueil, de promotion touristique et du partenariat avec les prestataires. Nous en récoltons aujourd'hui les fruits avec la campagne de promotion du territoire qui s'affiche notamment sur la métropole nantaise.

Aujourd'hui, nous siégons au comité de direction afin de faire avancer des projets concrets comme la mise en place d'une signalétique homogène pour faciliter l'accès aux sites touristiques.

Avez-vous de nouvelles perspectives de développement en matière de tourisme ?

Bien sûr ! Valoriser davantage les pépites patrimoniales du Pays de Blain et promouvoir les loisirs «nature» sont la priorité des élus.

Nous disposons pour cela d'un atout de taille : le Canal de Nantes à Brest qui est également un itinéraire cyclable Européen, la Vélodyssée.

Nous souhaitons accélérer le travail avec le Département et les territoires alentours afin de mettre en valeur cet itinéraire et profiter de ce flux touristique qui ne cesse de croitre. Le projet « Destination Canal », piloté par le Département, rentre dans sa phase opérationnelle intégrant deux secteurs hautement stratégiques pour le territoire : le port de Blain et la halte nautique de La Chevallerais. Le port de Blain pourrait ainsi devenir un pôle touristique d'importance disposant d'espaces publics de qualité, de services touristiques et de loisirs.

Le Pays de Blain sélectionné pour **développer les mobilités actives au quotidien**

Dans le contexte national d'une plus forte prise en compte des impacts de l'activité humaine sur l'environnement, d'interrogation sur les mobilités, le Pays de Blain et ses communes membres ont souhaité s'engager dans l'élaboration d'un Schéma Intercommunal de Déplacements Cyclables.

Ce schéma constitue une véritable feuille de route pour développer l'usage du vélo sur notre territoire.

▼ 227 territoires retenus

L'intercommnalité a donc naturellement répondu à **un Appel à Projet initié par l'ADEME** (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie) **encourageant le développement de l'usage du vélo.** Le 11 juin, **la candidature du Pays de Blain a été sélectionnée**. Le territoire fait ainsi partie des 227 territoires retenus à l'échelle nationale.

Afin de réaliser cette feuille de route, un bureau d'études spécialisé dans les mobilités a été recruté pour structurer et organiser l'intervention des pouvoirs publics dans la création d'itinéraires, d'aménagements ou services liés à la pratique cyclable.

L'implication des habitants, cyclistes ou non, sera très recherchée dans cette démarche. Des moments participatifs et de communication seront fréquemment organisés.

La Communauté de Communes a ainsi engagé une enveloppe de 50 000€ pour la réalisation de ce schéma et sera subventionné à hauteur de 70 % par l'ADEME.

Plus d'informations sur www.ademe.fr ■

Il n'y a pas d'âge pour commencer le vélo !

LE SAVIEZ-VOUS ?

Actuellement sur le Pays de Blain :

3%

des déplacements se font à vélo

60%

des déplacements entre 1 et 5 kms sont réalisés en voiture

Les Rendez-vous de l'Erdre : les 27 et 28 août

Pour la 4ème année consécutive, la Communauté de Communes et le festival des RDV de l'Erdre s'associent pour vous offrir un programme de convivialité en musique. Une occasion de se retrouver pour savourer ensemble l'été dans des lieux phares du territoire.

▼ Jazz et belle plaisance en Pays de Blain

Habitants, associations, entreprises du territoire, nous vous donnons rendez-vous **sur le Port de Blain le mardi 27 août à partir de 17h30** pour accueillir les bateaux arrivant de Guenroüet, **à 19h** pour partager avec vous la restitution du stage de musiques improvisées des écoles de musique de Blain et de Bouvron avant le concert de la Compagnie Lubat de Jazzcogne !

Le lendemain, l'aventure continue avec un concert au petit jour en Forêt de Le Gâvre. Le saxophoniste François Corneloup vous attend **à 8h** au Rond-Pont de l'Etoile pour un solo magique.

L'occasion d'inviter amis et famille à résider en Pays de Blain. Gîtes, campings et hôtels sont à découvrir !

Envie de contribuer à l'événement ? Prenez contact avec Isabelle DUVAIL : isabelle.duvail@cc-regionblain.fr ■

Un quai de transfert **arrive sur le Parc d'Activités du Bel Air**

Insertion du quai de transfert en projet sur la PA du Bel Air à Bouvron.

Dans le cadre de ses projets d'optimisation des coûts de transport des déchets produits sur son territoire et de fermeture des unités de traitement locales, le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique va implanter un centre de transfert de déchets sur le Parc d'Activités du Bel Air à Bouvron.

Le centre de transfert des déchets va permettre d'acheminer les déchets de l'Ouest du territoire du SMCNA vers des installations de traitement. Pour cela, le site disposera d'un bâtiment couvert pour transférer, dans des semi-remorques, les flux encombrants de déchèterie, le carton et le papier et de 4 quais de vidage couverts pour transférer les ordures ménagères et le flux des déchets recyclables.

Un coût de collecte et de transport des déchets réduit

Ce site va générer des économies en terme de coûts de collecte et de transport. En effet, il faut environ trois bennes à ordures ménagères pour remplir une semi-remorque. Ce système permettra de réduire les consommations d'énergie fossile. L'emplacement sur le Parc d'Activités de Bel Air a notamment été retenu en raison de son accessibilité via des axes routiers importants et de sa proximité avec la production des déchets du territoire.

Sur ce site, les déchets sont en transit et n'ont aucune vocation à rester, ce qui va éviter le risque de nuisances olfactives. Au niveau du centre de transfert pour sécuriser le vidage au sol, un filet de fermeture du bâtiment est prévu pour empêcher l'envol des déchets.

Le démarrage des travaux est prévu à l'automne 2019 pour une livraison du site à l'été 2020 ■

Qu'est ce qu'un centre de transfert ?
Plus d'infos sur www.pays-de-blain.com

C'est une Maison Bleue, adossée à la Maison de l'Enfance...

Au multi-accueil Pomme de Reinette, Corinne Besnard entourée de membres de son équipe pendant un atelier pâte à modeler avec les enfants.

Il y a deux ans, le Pays de Blain confiait la gestion, en délégation de service public, de la crèche Pomme de Reinette à La Maison Bleue.

« Aujourd'hui, nous sommes 11 salariés et exerçons une diversité de métiers, de l'éducatrice de jeunes enfants à l'auxiliaires de crèche » détaille Corinne Besnard, responsable de l'équipe. Dotée d'une capacité de 30 berceaux, la crèche affiche complet. *« Toutefois, nous pouvons recevoir en urgence 4 à 5 enfants supplémentaires lorsque les familles n'ont pas de solution de garde »* précise la directrice.

Un projet pédagogique

Inspirée des méthodes Pikler et Montessori, la pédagogie adoptée par la crèche laisse l'enfant libre de ses choix. *« Il évolue ici à son rythme tout en acquérant les bases pour arriver sereinement à l'école »* explique Corinne. À partir de la rentrée, Pomme de Reinette travaillera sur la pédagogie verte. *« Nous organiserons des activités de jardinage, sensibiliserons les enfants au recyclage... avec la Communauté de Communes ».*

Un réaménagement

Des travaux d'isolation et de sécurité seront réalisés d'ici la fin de l'été. *« Une barrière de sécurité sera posée entre l'entrée et les vestiaires de la crèche et un faux plafond sera construit en dessous de la verrière afin d'atténuer la sensation de chaleur »* explique la Directrice.

Inscriptions (pour les enfants de 10 semaines à 3 ans révolus) :
Pomme de Reinette, 1 allée Nominoë à Blain.
Tél. 07 71 37 82 00 blain1@creche-la-maison-bleue.fr

Forum des acteurs culturels **en préparation pour la mi-octobre**

Dans le cadre du Projet Culturel de Territoire, le service Culture du Pays de Blain prépare **un Forum des acteurs culturels** pour valoriser les réalisations du PCT, faire connaître les acteurs culturels du territoire et annoncer les actions de la saison 2019-2020. Le programme est en cours d'élaboration. Une partie sera dédiée aux acteurs culturels et une sera autre ouverte au public.

Envie de contribuer à l'événement ? Prenez contact avec Isabelle DUVAIL isabelle.duvail@cc-regionblain.fr ■

Sortie **au jardin de Brocéliande**

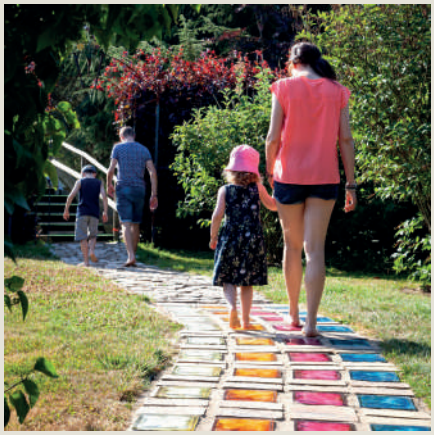

En raison de la canicule, cette sortie a été **reportée le 20 septembre**. Pour les assistants maternels qui souhaitent découvrir ce jardin sensoriel à Bréal-sous-Montfort, **contacter le Relais Petite Enfance (RPE) au 02 40 79 02 81 pour toute inscription**. ■

Réunions d'informations **et soirées thématiques**

Le RPE poursuit ses réunions d'informations et soirées thématiques.

La prochaine soirée thématique est prévue **le 13 novembre** (sujet et lieu prochainement communiqués).

Une réunion sur le début de contrat de travail assistants maternels/particulier employeur est programmée **le mercredi 25 septembre à 20h** à la Maison de l'Enfance à Blain. Inscriptions au 02 40 79 02 81. ■

Des ateliers informatiques **à la MEEF**

Le Pays de Blain propose chaque semaine **des ateliers informatiques à destination des personnes en recherche d'emploi ou de formation**.

Les ateliers ont lieu tous les jeudis de 9h à 11h à la Maison de l'Economie, de l'Emploi et de la Formation. Les thématiques abordées sont les suivantes :

- **Créer un document professionnel**
- **Découvrir les outils numériques**
- **Utiliser Internet dans sa recherche d'emploi**
- **Utiliser Internet dans sa recherche de formation**

Prochain atelier le 5 septembre.

Gratuit. Inscription au 02 40 79 99 01. ■

Des prêts d'honneur revus à la hausse **chez ILAN**

Le Pays de Blain vient de renouveler pour trois ans sa Convention de Partenariat avec l'association Initiative Loire Atlantique Nord (ILAN) qui soutient les créateurs/repreneurs d'entreprises par l'attribution de différents prêts d'honneur.

Initiative Loire Atlantique Nord a revu cette année le montant de ses prêts d'honneur :

- **Le prêt d'honneur TPE**, pour les créations et reprises d'entreprise de moins de 5 salariés, peut aller jusqu'à 14 000 €
- **Le prêt d'honneur PME**, pour les créations et reprises d'entreprise avec plus de 5 salariés, peut aller jusqu'à 40 000 €
- **Le prêt d'honneur CROISSANCE,** pour les entreprises ayant de 2 à 5 ans, peut aller jusqu'à 20 000 €

En 2018, 10 créateurs d'entreprises du Pays de Blain ont été soutenus financièrement par Initiative Loire Atlantique Nord.

Renseignements auprès d'ILAN

au 02 72 41 01 08. ■

Relais Petite Enfance (RPE) : **l'atelier Piscine reprend du service**

La saison terminée, il faut déjà penser à la saison prochaine ! **Cette année, l'atelier Piscine débutera dès le 19 septembre**. Pour les assistants maternels intéressés, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du relais. Les parents peuvent vous accompagner dans cette animation et partager un moment ludique et relaxant avec les enfants. Création de tunnel, de bateaux... Le centre aquatique Canal Forêt fourmille déjà d'idées pour varier les plaisirs et les jeux dans l'eau. **Renseignements et inscriptions auprès du RPE au 02 40 79 02 81** ■

Attractivité du territoire : le Conseil de Développement émet son avis

Depuis 2017, le Conseil de Développement de la Région de Blain travaille sur la problématique de l'attractivité du Pays de Blain.

Un groupe de réflexion a été mis en place cette même année afin de mener à bien cette autosaisine. Après avoir organisé une vingtaine de réunions, mené des enquêtes auprès des citoyens, étudié des diagnostics et rencontré plusieurs professionnels, l'avis *Rendre plus attractif le Pays de Blain* est né.

Encarté dans ce magazine, *« cet avis comprend un inventaire et diagnostic de la situation des quatre communes de notre territoire et formule des préconisations qui pourraient permettre à nos élus de rendre plus attractif le Pays de Blain »* explique Jean-Jo Douaud, l'un des deux animateurs du groupe.

Dès la rentrée, le Conseil de Développement distribuera dans toutes les boîtes aux lettres un second avis, cette fois-ci sur *la redynamisation des centres-bourgs*.

La démocratie participative s'organise en Loire-Atlantique

Le 4 juin dernier, les 16 Conseils de Développement de Loire-Atlantique se sont donnés rendez-vous pour se constituer en association afin d'élire son bureau et établir son budget.

Depuis plus d'un an, ils se réunissent chaque mois pour construire ensemble un réseau inter-conseils de développement pour :

- faire connaître les missions d'un conseil de développement
- mettre en commun les compétences
- mutualiser les besoins...

ÇA VOUS POSE QUESTION ?

Que fait le Pays de Blain pour les ados et les familles du territoire ?

En juin dernier, lors de l'Intemporel un évènement du CSC Tempo.

La Communauté de Communes de la Région de Blain est compétente en matière de petite enfance et de coordination jeunesse sur le territoire.

Afin d'exercer cette dernière, l'intercommunalité a contractualisé avec le Centre Socio-Culturel (CSC) Tempo. Chaque année, une subvention est versée à cette association afin qu'elle puisse améliorer la qualité de vie quotidienne des habitants, faire entendre leur parole... Lieu d'information, d'animation de la vie sociale, le CSC Tempo organise des sorties, séjours et autres rendez-vous toute l'année.

Qu'est-il prévu cet été ?

L'été sera rythmé avec Tempo. Au programme, notamment pour :

les adultes et familles

- Mar. 13 août/ Découverte de St-Malo (8h30-19h à Blain)
- Mer. 14 août/ Balade colorée en forêt (15h-17h au Gâvre)
- Sam. 31 août/ Cinéma de plein-air (18h30 au Gâvre)

les 11-18 ans

- Mer. 21 août/ Block out, escalade libre sur bloc (13h30-17h30 CSC Tempo)
- Mer. 28 août/ Escape room (14h30-18h30 CSC Tempo)

ouverture du labo numérique

- les 14 et 29 août/ Réparation d'ordinateurs, fabrication (10h-13h CSC Tempo)

ouverture du local à Blain

Du lundi au vendredi de 14h à 18h jusqu'au 30/08 (sauf 16/08) : jeux, ateliers...

Pour participer aux activités, il faut être adhérent : de 11€ à16€

CSC Tempo
7 rue du 11 novembre à Blain
Tél. 02 40 87 12 58
accueil@csctempo.fr
www.csctempo.fr

AGENDA

Les dates à noter

Conseils communautaires

- **Mercredi 25 septembre**, 19h30, Le Gâvre
- **Mercredi 6 novembre**, 19h30, Blain

Reports de collecte

En raison de jours fériés, la collecte des déchets ménagers prévue le :

- Jeudi 15 août (Assomption) est reportée au **Vendredi 16 août**,
- Vendredi 1er novembre (Toussaint) est avancée au **Jeudi 31 octobre**.

Collecte d'amiante-ciment pour les particuliers

- **Du 29 juillet au 11 août**

Déchèterie intercommunale de Blain.

RDV de l'Erdre

Festival musical

- **Mardi 27 août,** 19h, sur le Port de Blain. Ouverture par les Ecoles de musique de Blain et Bouvron suivie de la Cie Bernard Lubat de Jazzcogne.
- **Mercredi 28 août**, 8h, dans la Forêt du Gâvre (Rond-point de l'Etoile). Concert au petit jour avec le saxophoniste François Corneloup.Gratuit. ***Programme détaillé p 8.***

Permanence PIG Précarité Énergétique

- **Mardi 10 septembre,** 19h, salle des Transports Scolaires. Rens. Soliha 02 40 44 99 44.

Roue libre #2

- **Mercredi 21 septembre,** dès 9h30, Déambulation festive sur les liaisons cyclables et inauguration du tronçon Blain-Bouvron. Gratuit. ***Programme détaillé p 7.***

Présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

- **Lundi 7 octobre**, 20h, salle des fêtes rue Pierre Morin à Blain. Réunion publique ouverte à tous. www.pays-de-blain.com

Formation «définir sa stratégie d'entreprise »

- **Jeudis 17 octobre, 19 décembre 2019 et 13 février 2020**. Destinée aux exploitants agricoles du Pays de Blain. Rens. Chambre d'agriculture des Pays de la Loire, Yolaine Danard 02 53 46 61 84.

Pays de Blain
la nature nous réussit

EN CE MOMENT...

Projet Culturel de Territoire

Culture

JAZZ & BELLE PLAISANCE

RDV DE L'ERDRE

27 AOÛT - 19H/ PORT DE BLAIN
28 AOÛT - 8H/ FORÊT DU GÂVRE

Cette action est mise en œuvre dans le cadre de la démarche partenariale « Projets culturels de territoire », proposée par le Département aux intercommunalités de Loire-Atlantique. Cette action bénéficie du soutien technique et financier de l'Etat – Direction régionale des Affaires Culturelles des Pays de la Loire (DRAC) et du Département.
Pour plus d'informations : www.loire-atlantique.fr/projetculturel territoire

Evènement gratuit. Plus d'informations au 02 40 79 09 92

www.pays-de-blain.com @paysdeblain